



CONSULTATION | COMMUNICATION 2016

L'association Bois des Alpes recherche une agence de communication pour l'accompagner dans le développement de sa certification

La filière bois alpine fait face à un contexte nouveau où des enjeux d'ordre économiques, réglementaires et environnementaux peuvent à terme fortement fragiliser la filière et le dynamisme des territoires locaux.

La démarche Bois des Alpes vise à augmenter l'utilisation des bois alpins dans la construction à travers la mise en place d'un outil, la certification de produits et services Bois des Alpes.

Cette certification apporte une garantie de qualité des produits bois construction et un service exemplaire en termes de développement durable.

Pour capter de nouvelles parts de marché - augmenter le nombre d'entreprises certifiées pour constituer un réseau de compétences, reconnaître le potentiel des bois alpins pour les mobiliser davantage et mieux, s'adjoindre la confiance des prescripteurs (maîtres d'ouvrage et maître d'œuvre), faire adhérer de nouveaux membres, et en finalité faire croître le nombre de projets en bois certifié Bois des Alpes - l'association Bois des Alpes a décidé de développer de manière significative sa communication en l'externalisant auprès d'une agence spécialisée.

Le programme de 2016 identifie ses orientations avec pour objectif d'inscrire l'association dans une logique de progression.

Pour ce faire, les priorités définies s'orientent ainsi :

- poursuivre les démarches engagées dans le plan stratégique de communication,
- engager des actions ciblant les entreprises certifiées afin de consolider leur adhésion, élargir le vivier, valoriser leur compétences,
- faciliter les synergies entre les différentes parties prenantes ; croiser leurs intérêts au profit de la ressource bois locale,
- développer et dynamiser l'image de Bois des Alpes par des actions novatrices.

Le prestataire devra avoir une connaissance approfondie de la filière bois, si possible locale.

Le marché s'étend sur une prestation annuelle équivalente à 120 jours.

Date limite de remise des offres : 04/01/2016

Pour plus d'informations, merci de contacter l'association : f.portier@boisdesalpes.net